

Rapport annuel 2020 de la CI stabulation entravée Suisse

Chers membres, notre AG s'est déroulée le 17 janvier 2020, les comptes annuels ont pu être clos avec un bénéfice. Merci beaucoup à tous ceux qui ont payé les cotisations annuelles dans les délais !

Le conseiller national Röstli a parlé au sujet de thèmes actuelles de la politique agricole et remercie pour le soutien lors des élections.

Johanna Bernhard de l'Université de Berne a parlé de son projet de recherche au sujet de la boiterie dans les stabulations entravées.

L'assemblée a adopté une résolution et a envoyé une lettre au Conseil fédéral afin d'augmenter les contributions SRPA et d'autoriser à nouveau l'appareil dresse-vaches dans les nouvelles étables.

Nous avons protesté dans la même lettre contre l'obligation SST/SRPA !



Nous nous sommes rencontrés chez un de nos membres Martin et Caroline Schrepfer ZH avec Meret Schneider dans l'étable exemplaire avec un cheptel bovin et de beaux animaux de la race brune d'origine. Mme Schneider s'est exprimée de façon très positive sur le bien-être des animaux dans cette étable et a montré un intérêt particulier pour le bouc de Saanen.

Nous avons à nouveau tenu un stand d'information du 27 au 28 février à l'Agrimesse à Thoune, malheureusement toutefois l'exposition a dû fermer ses portes le vendredi à 14 heures à cause du coronavirus.

Au début du mois de mars, Urs Schneider de l'USP a traité le sujet « Est-ce que l'agriculture a encore de l'avenir avec la politique changeante de la PA22+ ? ». L'événement a été organisé par Walter Mock, Gonten, Appenzell dans la salle bien remplie de la Couronne à Gonten. Le Conseil fédéral a déclaré l'état d'urgence pour toute la Suisse à cette époque, ce qui a entraîné l'annulation de diverses séances et manifestations.

Notre rencontre avec le conseiller fédéral Parmelin a ainsi été annulée et la séance avec M. Belk de l'OFAG a été repoussée au 21 décembre 2020. Les manifestations à Viège et à Rothenturm ont également été repoussées. Nous aurions dû avoir une séance du comité le 8 mai sur le thème : système de production égalité stabulation entravée et stabulation libre. Nous exigeons le changement de l'OPD : « les contributions pour des systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux pour les exploitations de pâturage SST pour SRPA devraient être intégrées et la contribution SRPA devrait être augmentée à CHF 280 » (comme pour stabulation libre avec SRPA jusqu'ici CHF 280). Cette demande a également fait l'objet d'un communiqué de presse.

Nous avons également demandé aux autorités de contrôle fédérales et cantonales de faire preuve de bon sens lorsqu'elles effectuent les contrôles PER (prestations écologiques requises).

Le 18 juin, une séance à l'OSAV s'est déroulée avec le directeur Hans Wyss et le conseiller national Erich von Siebenthal nous a à cet effet soutenu. Nous avons demandé que des recherches soient menées pour trouver des alternatives à l'appareil dresse-vaches et que celles-ci incluent l'appareil dresse-vaches électriques. Le directeur Hans Wyss a clairement exprimé son opposition à l'appareil dresse-vaches électriques et nous a informé qu'il n'y aurait aucun soutien de la part de la confédération pour cela.

« Nos inquiétudes concernant l'obligation SST/SRPA ne sont pas fondées, l'OSAV n'a rien contre le fait d'attacher le bétail » dit Hans Wyss.

Patrick et Vanessa Monhart ont organisé le 21 août une manifestation sur le thème du contre-projet pour l'initiative populaire fédérale non à l'élevage intensif en Suisse qui a attiré de nombreux politiciens et un grand nombre de visiteurs. Encore en août, le président prend une position véhémente contre l'USP et le projet de recherche sur les dimensions idéales des places, car cela pourrait entraîner une révision de la loi sur la protection des animaux.

Le comité partagea à temps, de manières détaillées et sous une forme clairement négative, à la consultation de la contre-proposition du Conseil fédéral concernant l'initiative populaire « Pas d'élevage intensif en Suisse ». Diverses associations ont adopté à la lettre notre prise de position.

À l'invitation de l'OSAV, une table ronde a été organisée fin octobre avec le vice-directeur Kaspar Jörger, Pascal Savary d'Agroscope et quelques spécialistes de construction d'étables, ainsi que le comité de la CI stabulation entravée. Le thème était « développement d'alternatives à l'appareil dresse-vaches », malheureusement sans succès ni soutien de l'OSAV.

Lors de la conférence téléphonique du 21 décembre avec M. Bernhard Belk de l'OFAG sur le thème « bien-être des animaux / PA22+ » nous avons pris une position véhémente contre 26 fois SRPA en hiver. Le comité élaborera une proposition à ce sujet. En plus, nous avons soumis notre demande, d'intégrer SST dans SRPA et d'augmenter la contribution, à l'intention de la prochaine consultation de l'ordonnance. Le conseiller national Andreas Gafner et le président des paysans des Grisons, Thomas Roffler ont également pris part à cette conférence. Un grand merci à tous les deux !

Nous avons finalement formé en novembre le groupe de travail avec le comité et en collaboration avec des spécialistes de construction d'étables pour trouver une alternative à l'appareil dresse-vaches. Nous recherchons maintenant intensivement de nouvelles alternatives qui soit peu coûteuses.

Avec ce bref rapport, j'espère donner à tous les membres un petit aperçu des activités du comité. Un grand merci va à mes collègues du comité pour leur grand engagement et leur coopération exemplaire.

Achseten, le 6 février 2021, le président, Konrad Klötzli